



## SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISÉ

### AVIS CONSULTATION PUBLIQUE

#### **Aux personnes et organismes intéressés par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Charlevoix**

Lors d'une séance du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix tenue à la salle de délibérations de l'édifice de la MRC de Charlevoix, situé au 4, place de l'Église à Baie Saint-Paul, le mercredi 30 mai 2018, le conseil a adopté le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Charlevoix.

**EN CONSÉQUENCE, une consultation publique sera tenue le mercredi 20 juin à 18h30, à la salle de délibérations de la MRC de Charlevoix, située au 4, place de l'Église à Baie-Saint-Paul.**

L'objet de la séance de consultation publique consiste à présenter le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé et de consulter la population en regard de ce projet et des plans de mise en œuvre élaborés pour les municipalités locales de la MRC de Charlevoix.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé figurant sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : [www.mrc-charlevoix.com/](http://www.mrc-charlevoix.com/) (section sécurité incendie / Schéma de couverture de risques) ou en vous présentant au bureau de la MRC de Charlevoix, situé au 4, place de l'Église à Baie-Saint-Paul (2<sup>e</sup> étage).

DONNÉ À BAIE SAINT-PAUL CE ONZIÈME JOUR DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE DIX HUIT (11 juin 2018).

La directrice générale,  
Karine Horvath